

# Attestation de recyclage des connaissances et aptitudes de base concernant les premiers secours sur le lieu de travail

(Base légale : livre I, titre 5 du code du bien-être au travail)

Monsieur/Madame .....  
a suivi le recyclage de minimum 4 heures le ..... (date de la formation).

Ce recyclage a été donné par ..... (nom du chargé(e) de cours de l'institution ) et a été organisé par ..... (nom de l'institution/employeur).

Cette institution/Cet employeur est repris(e) sur la liste des institutions ou employeurs qui dispensent une formation et un recyclage aux secouristes, et répond aux conditions des articles I.5-11 et I.5-12 du code du bien-être au travail, comme publiée sur le site web du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

Date:

Signature du chargé(e) de cours de l'institution: